

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 52 (1914)  
**Heft:** 8

**Artikel:** La vilhie que sè plliore  
**Autor:** Marc  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-210219>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).  
 Administration (abonnements, changements d'adresse),  
 E. Monnet, rue de la Louve, 1.  
 Pour les annonces s'adresser exclusivement  
 à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,  
 GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,  
 et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;  
 six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
 Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

**Sommaire du N° du 21 février 1914 :** Adolphe Dulex (V. F.). — La vilhie que s'pilliore (Marc à Louis). — Légère erreur (M.-E. T.). — Coins de chez nous. — Notre chant national. — Cation... caion (H.-F. Glardon). — L'œuf de Colomb.

## ADOLPHE DULEX

Le poète Adolphe Dulex est mort à Lausanne, le 15 février. Il avait 54 ans. Né à Romainmôtier, où son père était pasteur, il fut envoyé au chef-lieu pour y faire ses classes au Collège cantonal et passer ensuite à l'Académie. Il commença des études de théologie. Déjà la passion de la poésie le possédait. Il s'y donna bientôt tout entier. On formerait une bibliothèque des morceaux qu'il a rimés. Il versifiait comme on respire. Mais il avait assez de sens critique pour ne pas publier ce qu'il jugeait digne de lui. Sous les pseudonymes de Jules Aliesse, d'Armand Darin ou d'Oscar Naval, nombre de ses poésies ont paru dans les revues littéraires et dans le *Conteur vaudois*. Il en réunit une soixantaine en un volume imprimé en 1908 par la maison Georges Bridel & Cie, sous ce titre : *Léman, poésies et paysages*, orné de vignettes d'après des vues photographiques prises par lui-même.

Adolphe Dulex adorait le Léman. Ceux qui, en ces trente dernières années erraient, comme lui, par les radieuses journées d'été, sur les grèves de Vidy et des Pierrettes, rencontraient invariablement un promeneur solitaire, abritant sous une ombrelle sa taille longue, mince et frêle, sa cravate blanche, ses gants blancs, ses souliers blancs et son inséparable appareil à photographier. C'était notre poète. Sans cesse il revenait à ce rivage, non encore dépossédé de son cachet pittoresque :

Bonheur ineffable d'errer  
 Près des saules de cette rive  
 Dont rien encor n'déparé  
 La grâce aimable et primitive.

La vue seule du lac suffisait à son bonheur : Pourquoi rêver toujours à la mer qui murmure, A l'oranger fleuri là-bas sous d'autres cieux, O Léman ! quand tu fais triompher sous nos yeux Ton onde éblouissante et pure !

On peut reprocher à la poésie de Dulex de manquer de puissance et d'éclat. La force lui semblait vulgaire ; il lui préférait la finesse, la douceur, les demi-teintes, l'harmonie du rythme. D'ailleurs, il ne se berçait pas d'illusions sur la valeur, très réelle pourtant, de ses vers :

Aux voiles du Léman pareils, ouvrez vos ailes,  
 Chants d'un jour, épiphémère et frivole trésor,  
 Voulez vers l'horizon de neiges éternelles !

Quel vent dirigera votre essor  
 L'irascible joran ou le fœhn qui fait rage ?  
 Sur les flots agités quel sera votre sort ?

Chose curieuse, ce poète délicat était double d'un ironiste à la plume parfois singulièrement mordante. Qu'on lise, par exemple, son *Monologue d'un cycliste* :

Cycliste plein d'expérience,  
 Je me bornerai strictement  
 A prendre aujourd'hui la défense  
 D'un sport salutaire et charmant.  
 Voyez à combien peu de chose  
 Se résument les accidents  
 Dont ma bécane fut la cause :  
 J'ai conservé toutes mes dents  
 Malgré des cascades sans nombre,  
 Aucun dégât, dit mon docteur,  
 Et de courbature, pas l'ombre !  
 Voilà pour votre serviteur !  
 J'ai bousculé quinze poussettes,  
 Mais, en quatorze ans, c'est bien peu,  
 Ecrasé vingt chiens, cinq minettes,  
 Facilement j'en fais l'aveu ;  
 Et c'est à peu près tout, mesdames,  
 Car, en courant les boulevards,  
 Je n'ai renversé que dix femmes  
 Et n'ai tué que deux vieillards.

Dans la même note, voici quelques lignes qu'il avait envoyées au *Conteur* peu de semaines avant sa mort, mais qui datent de plusieurs années déjà :

**A un chercheur de petites bêtes.**  
 (Sciences naturelles, seconde février 19...)

O toi qui, pour étudier certains microbes, n'as pas craint de fourrer ta tête dans un gouffre où l'on a coutume d'insérer une tout autre partie du corps ; héroïque émule de ces braves dont le travail nocturne, utile et désagréable, vient, par les fenêtres ouvertes, offusquer les narines vouées à l'insomnie ;

O toi qui, par de si étranges moyens, aspires à la palme qui doit couronner le front des savants illustres, tu devras, pour transmettre tes traits chérirs à la postérité, te faire peindre tenant de la droite une loupe et de la gauche un flacon d'eau de Cologne.

Et le cadre est tout indiqué !

Mais c'étaient là amusettes passagères. Ce qui de l'œuvre d'Adolphe Dulex mérite de n'être pas oublié tout à fait, ce sont les strophes légères où il chante à mi-voix, avec un amour concentré, les merveilles des ondes gris perle ou bleu vibrant et du paysage qu'elles illuminent.

V. F.

**Le petit frère.** — La petite Jeanne entend pleurer son petit frère arrivé depuis quelques jours dans ce monde.

— Dis, maman ! D'où vient-il, mon petit frère ?

— C'est le bon Dieu qui nous l'a envoyé.

— Ah ! c'est ça, je comprends. Dans le paradis, il pleurait et dérangeait tout le monde, et le bon Dieu nous l'a envoyé pour s'en débarrasser.

**Té ! mon bon !** — Dans mon pays, blague un méridional, les champignons sont gros comme des courges.

— Pauvre ami, dit un autre. Dans le mien, c'est bien mieux. Au lieu que les champignons soient au pied des arbres, c'est les arbres qui sont au pied des champignons.

## LA VILHIE QUE S'PILLIORE

Lo māidzo de Crebelion, Monsu Pèlule, étai on rido crâno māidzo. L'étai dau vilhio teimpo, et n'avai pas pouâire dâi remido dâi z'autro iādzo, le tisanne, le mōvle, le tacônei et bâire su lo cllioussin, su la sâuvâ, su le pequosi et su tote li z'autre boûne z'herbe que lo bon Dieu l'a bâta dein li prâ et que sant pas fête rein que po li bolet et li vatse. Et pu po lo papâ que faillai balif à z'apotiquero et que lâi diant dâi z'ordonnance, ie n'avai min de folhie que lâi diant assebin dâi calepin. Pregnâi tot cein que se presentâve : on bocon de Folhie d'Avi, onna vilhie lettra, on papâ que l'annoncive qu'on bouébo l'étai fê, ào bin que quauquon que l'étai d'appareint vegnâi de passâ l'arma à gautse. Lâi tsaillessâi pas que preindre.

Vaïcé qu'on coup l'arreve onna vilhie, la mère Caton que l'avai de la peinna à socliâ, que ranquemalâve et que dzemelhîve de la balla manâaire. Clia pourâ Caton, mè seimblie que l'ouïo oncora quand fasâi ein sè segotteint : « Ah ! mon Dieu, oué, que su mau ! que su d'â plieindre ! Su fotia ! Mon Dieu, oué ! » Et quand l'arreve vê lo māidzo et que lâi fâ : « Vigno vers vo, monsu lo māidzo, ma l'è por rein ! Su po li derbon tot assetout ! ». Et quand Monsu Pèlule leut bin accütâie, ie vâi tot tsaud que la Caton n'avai pas grand mau et que sè regrettâve trau rido. Po la reconsolâie preind lo premf bocon de papâ que lâi passe dèso li get, l'écrit quauquie lettrâ io sè desâi : *Aqua* et dâi z'au tro bâogrerie et lâi fâ : .

— Allâ pi, vê l'apotiquero avoué clli papâ et dein dou dzo, deveindro, tot sarâi passâ.

La vilhie s'ein va tota benaise, preind lo papâ, lo bete dein sa catsetta, tându que lo māidzo l'allâve dein' on autre paflô.

Tot d'on coup, lo māidzo revint et trâove la pouâra Caton que fasâi dâi tchurlâie à feindre l'âma d'on protiure et que desâi : « Savé prau que i'été fotia ! ah ! mon Dieu, oué ! Dzouvena quemet su, que n'è pas p' li houitante-houit ! Vu mouri voua du que m'einterrant dza deveindro. Clli tsancro de māidzo mè l'a bin de que deveindro tot sarâi passâ ».

Et la vilhie plillorâve adi et segottâve et l'a fau grand temps ào māidzo po comprendre cein que s'etâi passâ. Po écrire son ordonnance l'avâi prâi on papâi bllian d'on côté, que sè racontâve de l'autre qu'on monsu l'étai moo et que l'einterrâi l'ire po deveindro.

La Caton l'avâi lié dau croñio côté io sè desâi : — « L'einterrâi l'è po deveindro à duve zhâore ».

L'avâi tot prâi por li et... sè regrettâve.

MARC A LOUIS.

**La discussion.** — Quelqu'un disait de la « discussion » :

« Discuter, ce n'est pas désirer savoir ce que pensent les autres, mais ce qu'on pense soi-même. »